

DÉMARCHE DE RÉINSCRIPTION

Année scolaire 2024-2025

Dans le cadre de la dématérialisation progressive du dossier d'inscription unique et afin de réduire le nombre de documents imprimés, le Pôle enfance-jeunesse vous propose de suivre les 6 étapes ci-dessous présentées pour réinscrire votre enfant aux services pour l'année scolaire 2024-2025.

Étape 1 : Accédez à votre compte famille sur le Portail Famille

Votre **compte famille** est accessible sur le Portail Famille de la Ville de Luynes à l'adresse suivante : www.luynes.fr/se-connecter-au-portail-famille. Si vous n'avez pas de **compte famille**, créez-le en complétant le formulaire disponible ici : portail.berger-levrault.fr (connexion avec votre code abonné*).

Étape 2 : Vérifiez vos informations et modifiez les données nécessaires à la réinscription de votre enfant

Sur votre **compte famille**, assurez-vous que les informations de votre compte sont à jour. Si elles ne sont plus à jour, modifiez-les dans les rubriques suivantes :

- **Mon espace citoyen** : Mon compte > Modifier mes coordonnées
 - **Espace famille > Dossier de famille (les responsables / les enfants) :**
 - Données responsable : information de base, données sanitaires, adresse, informations bancaires (si prélèvement automatique), informations fiscales
 - Données enfant : informations générales, autorisations, données sanitaires, contacts
- ➔ Cliquez sur **TERMINER** par valider les modifications des données responsable/enfant

Étape 3 : Téléverser les pièces justificatives

Sur votre **compte famille**, dans « Espace documents », téléversez les pièces justificatives demandées (attestation CAF ou dernier avis d'imposition, copie des vaccins, 1 photo de votre enfant, copie PAI si applicable, copie de décision de justice si applicable).

Étape 4 : Complétez les fiches individuelles

Les fiches individuelles et les informations complémentaires ci-dessous doivent être imprimées et remises au Pôle enfance-jeunesse.

- **Fiche enfant (réinscription)** : www.luynes.fr/fiche-enfant-reinscription
- **Fiche activité** : www.luynes.fr/fiche-activite (une fiche par enfant)
- **Fiche sanitaire** : www.luynes.fr/fiche-sanitaire (une fiche par enfant)
- **Informations complémentaires** : (à compléter obligatoirement)
 - N° de téléphone pour recevoir les alertes SMS (grève, alerte météo, etc.) :
 - Nom et coordonnées de l'employeur du responsable légal 1 :
 -
 - Nom et coordonnées de l'employeur du responsable légal 2 :
 -

* Un code abonné vous a été envoyé par courriel lors du dépôt de votre premier dossier d'inscription au Pôle enfance-jeunesse. En cas de perte ou d'oubli de votre code abonné, contactez le Pôle enfance-jeunesse : 02 47 55 56 60

RAPPELS En cas de Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.I.), merci de fournir impérativement le document ou le téléverser sur l'espace documents de votre compte famille et fournir la trousse d'urgence au Pôle enfance-jeunesse + En cas de notification M.D.P.H., demandez une fiche ressource au Pôle enfance-jeunesse lors du dépôt du dossier de réinscription + **Modes de règlement des factures** : espèces, chèque, carte bancaire, paiement en ligne, prélèvement automatique (reconduction automatique) + **Pour mettre en place un prélèvement automatique pour le règlement des factures**, merci de l'indiquer lors du dépôt du dossier de réinscription au Pôle enfance-jeunesse et fournir un relevé d'identité bancaire (RIB).

Étape 5 : Déclaration sur l'honneur

Nous, soussignés, ,
responsables légaux de l'enfant/des enfants
.....

- Certifions l'exactitude des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur des services du Pôle enfance-jeunesse (consultable sur www.luynes.fr/pej-reglement-interieur) et nous engageons à le suivre rigoureusement ;
- Nous engageons à communiquer au Pôle enfance-jeunesse, dans les meilleurs délais, toute modification des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions que notre enfant est couvert/nos enfants sont couverts par des contrats d'assurance responsabilité civile et assurance extra-scolaire ;
- Autorisons la direction de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant/nos enfants, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé, à sa demande ;
- Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale ;
- Autorisons la Mairie de Luynes à consulter et conserver les données de mon compte famille pour une utilisation strictement interne aux services municipaux.

Fait à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le

Étape 6 : Validation de la réinscription de votre enfant

La réinscription de votre enfant aux services du Pôle enfance-jeunesse sera validée à réception des fiches individuelles et informations demandées à l'étape 4. Le dossier complet est à remettre avec les pièces justificatives demandées au Pôle enfance-jeunesse **avant le vendredi 28 juin 2024 dernier délai**.

Sans retour de l'ensemble de ces pièces, l'accès aux services du Pôle enfance-jeunesse sera impossible.